ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

1re Circonscription de l'Aveyron

CHERES ELECTRICES,
CHERS ELECTEURS,

Quand on représente un département comme celui de l'Aveyron, avec toutes les difficultés économiques et sociales qui tiennent à sa configuration même, je prétends que le souci premier doit être d'abord d'assurer sa survie et celle des familles qui l'habitent — j'entends par là donner à ces familles des conditions d'existence en harmonie avec la civilisation actuelle.

EN AVEYRON, L'ECONOMIQUE PRIME LE POLITIQUE

Et nous n'avons que faire de querelles de fausses idéologies qui dans le temps nous apparaîtront singulièrement vaines et puériles.

Tels qui aujourd'hui sont en apparence opposés les uns aux autres devront fatalement demain reprendre ensemble leur tâche commune d'hier, car le travail en Rouergue ne donne dans la division aucune efficacité.

Cependant, toute élection législative s'inscrit dans un contexte politique et celle du 5 Mars 1967, plus que toute autre puisqu'il s'agit en définitive de déterminer **si l'on continue ou si l'on efface tout,** avec l'immense aventure que la seconde hypothèse représente.

Dans le cadre de la majorité de la Ve République je me présente comme Républicain Indépendant. Cette option constitue **beaucoup plus une orientation** qu'une étiquette, étant au surplus assortie du plus large libéralisme de pensées.

Je suis pour un Gouvernement stable, étayé sur une majorité solidement charpentée comme il en est dans toutes les grandes démocraties. Les forces d'opposition sont constituées par les éléments les plus disparates; il est évident qu'elles ne peuvent aboutir à cette continuité et à cette stabilité auxquelles le Pays tient essentiellement.

Je suis pour la Paix et il faut bien reconnaître que **la France,** tout en jouant dans le monde un rôle important, **est bien l'une des nations qui puisse avoir le maximum de sérénité à cet égard.** Sa place naturelle est dans l'Alliance Atlantique; très sagement, elle y reste attachée; ce qui n'exclut pas la révision de conceptions tactiques (organisation de l'O.T.A.N.) qui, en 1967, ne se présentent plus du tout dans les mêmes conditions qu'en 1946.

Par les contacts extrêmement ouverts dont elle a su prendre l'initiative, la France a amorcé une politique de détente entre Est et Ouest. L'initiative devait être bonne et venir à son heure puisqu'en définitive, elle a été très largement suivie et a créé une ambiance nouvelle.

Depuis 1958, je siège aux Instances Européennes. La démonstration est donc faite de l'intérêt que j'apporte à l'Europe. En un délai plus court que celui qui était prévu au traité de Rome — quelquefois en tapant du poing sur la table, car il s'agissait pour notre Agriculture de quelque chose d'essentiel — la Ve République a mis en place la politique agricole Commune.

J'y ai apporté ma modeste contribution. **Je suis persuadé que l'Europe politique est le complément nécessaire de l'Europe économique.** Mais, quand j'enregistre la persévérance et la patience qu'il nous a fallu pour harmoniser, au bout de 8 ans nos seules institutions agricoles, j'estime qu'un problème aux proportions gigantesques comme l'Europe politique, avec tout ce que cela comporte d'harmonisations et d'arbitrages, ne se règle pas par des phrases sonores ou affirmations d'intention.

Je suis pour la stabilité de la monnaie parce que ce sont les classes à revenus fixes et plus particulièrement les laborieuses et les modestes, qui sont les premières victimes de l'inflation; ajouterai-je qu'à compter du jour où nous avons fait le Marché Commun, l'inflation est impensable; n'oublions pas **qu'en Agriculture secteur qui, ce n'est un secret pour personne, m'est particulièrement cher,** nous aurons, à partir du 1er juillet 1967, un prix unique dans les Six pays. Quelle catastrophe pour nos exploitants si la France décrochait quant aux autres prix sur nos cinq partenaires.

Je ne saurais cependant nier que la stabilité impose certaines gênes, voire certains sacrifices sur lesquels il importe de se pencher.

La Politique Economique doit être accompagnée d'une Politique de Justice Sociale. Cela implique l'obligation — et c'est très important pour une région comme la nôtre — de tout mettre en œuvre pour donner à chacun un **emploi correspondant à ses aptitudes** avec, en **contrepartie une rémunération équitable.** Par ailleurs, d'importants transferts ont été amorcés au profit de certaines catégories défavorisées; le mouvement doit être accentué; l'évolution de la technique et de l'économie doit permettre de le faire sans heurts.

Candidat investi de la Ve République, je n'ai signé aucun engagement. Ma liberté de décision et de vote reste entière, **mais les meilleures disciplines ne sont-elles pas celles qui sont librement consenties.**

Rien n'est jamais parfait. Il y a toujours des secteurs qui appellent des interventions et des corrections, mais c'est à la politique d'ensemble d'un Gouvernement que l'on doit juger celui-ci; **c'est à l'ensemble de la politique d'un Gouvernement qu'est liée sa majorité.**

Dans la même tournure d'esprit, je considère qu'en période électorale, un candidat n'a pas le droit, sous la pression d'un vote hostile ou favorable, de faire quelque promesse que ce soit au regard d'une catégorie particulière. Il n'en sera que plus à l'aise pour se pencher, au cours de son mandat sur les situations dignes d'intérêt et son efficacité n'en sera que plus grande. Croyez bien que Aveyronnais 100 % je me rends parfaitement compte de ce qui, pour vous, va ou ne va pas.

Les problèmes intéressant une catégorie professionnelle ou sociale déterminée auxquels il faudra donner une solution sont nombreux.

Contrairement à l'usage, je n'en ferai pas l'énumération. Quel critère guidera alors mon action à venir?

Voilà 17 ans que je vous représente.

Ces années m'ont sûrement quelque peu marqué.

J'y ai gagné en contre-partie de mieux sentir vos besoins et vos aspirations et, par là même, d'apprendre à mieux vous connaître et à mieux vous servir.

R. BOSCARY-MONSSERVIN

Député sortant, Ancien ministre
Maire de Rodez
Candidat Républicain Indépendant (Ve)

R. CAYREL

Membre de la Chambre d'Agriculture
Maire-Conseiller général de Saint-Chély d'Aubrac
Remplaçant éventuel

Imp. P. Carrère, Rodez